



**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**  
Union – Discipline – Travail

-----

**RENCONTRE CEI/ORGANISATIONS  
DE LA SOCIETE CIVILE (OSC)**

-----  
**ALLOCUTION DU PRESIDENT**

-----  
**Siège de la CEI**

-----  
**Le 21 Septembre 2018**

**Messieurs les Vice-présidents de la Commission Electorale Indépendante ;  
Mesdames et Messieurs les Commissaires Centraux ;  
Mesdames et Messieurs les Responsables et Membres des Organisations  
de la Société Civile ;  
Mesdames et Messieurs ;**

Depuis quelques jours, la Commission Electorale Indépendante a enclenché un programme d'information et de sensibilisation à l'endroit de la population en général et des acteurs politiques, en particulier.

C'est ainsi que, outre les annonces à la radio et à la Télévision et dans la presse écrite, la CEI a reçu hier, les animateurs de la vie politique que sont les partis et groupements politiques, ainsi que les candidats aux prochaines élections locales.

Aujourd'hui, elle s'est ouverte à vous, membres de la Société Civile pour vous informer, et échanger avec vous.

Devant le remarquable engouement par vous affiché à la réception de notre invitation, je ne peux m'empêcher d'observer une halte pour vous exprimer la gratitude de l'ensemble des membres de notre Commission Centrale et vous assurer de la constante disponibilité de l'Institution à demeurer ouverte et accessible à vous dans le cadre de la conduite de notre mission.

**Mesdames et Messieurs ;**

Le 13 octobre 2018, les électeurs de **trente et une (31) circonscriptions électorales Régionales** et ceux de **deux cent une (201) circonscriptions électorales municipales**, se rendront aux urnes à l'effet d'élire les Conseillers régionaux et les Conseillers municipaux qui administreront les Régions et Communes de notre pays pendant les cinq (5) prochaines années.

En prélude à ces scrutins, la CEI a procédé à la mise à jour du fichier électoral qui a donné lieu à une nouvelle liste électorale dont nous avons remis copie hier, en version numérique, aux partis et groupements politiques.

Quant aux candidats, ils ont été autorisés à se faire délivrer des extraits concernant leurs circonscriptions électorales.

La liste des candidatures retenue pour concourir dans le cadre des deux scrutins a été arrêtée et affichée.

Cette liste sera consolidée au terme du contentieux de l'éligibilité qui s'achève ce soir devant la Chambre Administrative de la Cour Suprême.

Immédiatement, notre Institution procédera à la confection des Affiches et spécimens de bulletins de vote, qui seront remis aux candidats, à la veille de la campagne électorale qui s'ouvrira le 28 septembre à 00 heure pour s'achever le 11 octobre 2018, à minuit.

Comme on le voit, le processus devant conduire aux élections couplées des Conseillers régionaux et des Conseillers municipaux est en marche.

La Commission Electorale Indépendante voudrait vous inviter, membres de la Société Civile, à vous joindre à elle, pour sensibiliser les électeurs à prendre massivement part à ces deux scrutins.

Elle vous exhorte, en outre, à approcher les candidats et les populations afin de les inciter à faire preuve de civisme et de discipline durant la période de campagne, ainsi que le jour du scrutin.

Elle vous incite, enfin, à aider au maintien d'un climat apaisé pendant et après le vote.

Je vous remercie.

Fait à Abidjan, le 21 Septembre 2018

**Youssouf BAKAYOKO**

**Président de la Commission  
Electorale Indépendante**